



PER GENERALI COLLABORATEURS¹

Montant minimal de versement initial	500 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	30 €
Frais annuels	
Frais de gestion du plan	
Frais des supports	
Support fonds euros	0,80% maximum
Support unités de compte	0,50% maximum
Support Eurocroissance	NA
Gestion pilotée par horizon	0,10% supplémentaire
Frais de gestion des fonds (propres aux actifs)	
1/ Gestion libre	
Fonds actions² (moyenne au 31/12/2025)	1,84%
Dont taux de rétrocessions de commissions³	0,60%
Fonds de capital-investissement (moyenne au 31/12/2025)	3,17%
Dont taux de rétrocessions de commissions³	0,78%
Fonds immobilier⁴ (moyenne au 31/12/2025)	2,25%
Dont taux de rétrocessions de commissions³	0,50%
Fonds mixtes (moyenne au 31/12/2025)	1,87%
Dont taux de rétrocessions de commissions³	0,86%
Fonds monétaires (moyenne au 31/12/2025)	0,03%
Dont taux de rétrocessions de commissions³	0,00%
Fonds obligations⁵ (moyenne au 31/12/2025)	1,20%
Dont taux de rétrocessions de commissions³	0,47%
Fonds spéculatifs (moyenne au 31/12/2025)	2,13%
Dont taux de rétrocessions de commissions³	0,89%
Autres (moyenne au 31/12/2025)	NA
Dont taux de rétrocessions de commissions³	NA
2/ Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)	
Profil prudent (moyenne au 31/12/2025)	1,64%
Dont taux de rétrocessions de commissions³	0,59%
Profil équilibre (moyenne au 31/12/2025)	1,63%
Dont taux de rétrocessions de commissions³	0,59%
Profil dynamique (moyenne au 31/12/2025)	1,65%
Dont taux de rétrocessions de commissions³	0,60%
Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	0,00%
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	30 € si courrier et 15€ en ligne
Frais d'arbitrage (exclusion des frais liés aux options de gestion)	
Proportionnels ou forfaitaires	30 € si courrier et 15€ en ligne
Nombre d'arbitrages gratuits/an	1
Frais de transfert sortant vers un autre produit	1,00% maximum
Frais sur les versements de rente	0,00%
Frais de rachat	0,00%

NA : non applicable

¹= Le tableau indique les principaux frais du contrat d’assurance vie ou de capitalisation constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

² = la catégorie « fonds actions » (OPC de type actions) inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs (actions et obligations en direct).

³= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

⁴= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI, les SCI et autres FIA Immobilier.

⁵= la catégorie « fonds obligations » concerne les OPC de type obligations.

Generali Retraite, Société Anonyme au capital de 213 541 820 euros – Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances 880 265 418 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris - Nouvelle adresse au 1er décembre 2025 : 89 rue Taitbout - 75009 Paris (mise à compter du 28/07/2025)
N° d’identifiant unique ADEME FR232327_01NBYI - Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d’assurances sous le numéro 026